

Liberté Égalité Fraternité



Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques Sous-direction de l'observation de la santé et de l'assurance maladie

Paris, le 15 décembre 2021

NOTE

Note à l'attention de Monsieur Olivier Véran

Ministre des solidarités et de la santé

Objet : Suivi du taux de vaccination chez les professionnels de santé

L'accès à la dose de rappel est ouverte depuis le 6 octobre 2021 pour les professionnels de santé.

Afin de pouvoir suivre le taux de vaccination de ces professionnels sans avoir à mobiliser les établissements de santé ou du secteur médico-social, la DREES, avec l'aide de la CNAM et de la DNUM, a procédé à l'appariement des répertoires RPPS et Adeli avec la base de données Vaccin Covid.

Cet appariement permet de suivre les taux de vaccination (au moins une dose, schéma complet, dose de rappel) des professionnels inscrits à ces répertoires, en déclinant selon qu'ils sont salariés ou libéraux¹. J'attire cependant votre attention sur le fait que les modes et lieux d'exercice ne sont pas systématiquement tenus à jour dans les répertoires, si bien que les statistiques produites restent des ordres de grandeur qu'il faut manier avec précaution.

La méthode utilise permet en particulier de suivre le taux de vaccination des professionnels salariés suivants : les médecins, les sages-femmes, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les techniciens de laboratoires, les psychologues. En revanche, les aides-soignants ne disposant pas de répertoire, il n'existe pas de suivi possible *via* un appariement de données pour cette profession. Par ailleurs, l'appariement répertoires – Vaccin-Covid ne permet pas de savoir si les professionnels identifiés comme non-vaccinés sont suspendus.

Les résultats sur les professionnels salariés, extraits à partir des données de vaccination du 13 décembre, sont les suivants (cf. également graphique et tableaux en annexe) :

- les médecins ont les taux de schéma complet (99 %) et de rappel (autour de 70 %) les plus élevés ;
- les sages-femmes ont un taux de schéma complet très élevé (98 %) et un taux de rappel autour de 50 %;
- les infirmiers ont un taux de schéma complet autour de 95 % et un taux de rappel autour de 45 %, plus élevé dans les secteurs publics et non lucratifs que dans le médico-social ;
- les masseurs-kinésithérapeutes ont un taux de schéma complet autour de 96 % et un taux de rappel autour de 50 % :

¹ L'appariement entre les répertoires et Vaccin-Covid repose sur un pseudonyme *ad hoc*, généré à partir de traits d'identité, et pouvant donc conduire à un défaut d'appariement dans certains cas (confusion entre nom patronymique et nom marital, faute d'orthographe dans le nom, *etc.*). Pour les professions étudiées ici, le taux d'appariement est d'environ 90 %, et s'échelonne entre 82 et 94 %. Les statistiques présentées portent sur le sous-échantillon apparié : cela revient à faire l'hypothèse implicite que les professionnels « non appariés » ont les mêmes caractéristiques en termes de vaccination que les professionnels « appariés ».

¹⁸ place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon, 75015, Paris

- les techniciens de laboratoire ont un taux de schéma complet autour de 96 % et un taux de rappel autour de 45 %;
- les psychologues ont un taux de schéma complet autour de 96 % et un taux de rappel inférieur à 40 % et plus élevé dans les secteurs public et non lucratif que dans le médico-social.

Ces résultats sont cohérents avec les statistiques issues de la dernière enquête réalisée mi-octobre auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux, puisqu'on observe des taux similaires ou légèrement plus élevés sur les entrées dans le schéma vaccinal, et plus élevés sur les schémas vaccinaux complet ².

Les taux de vaccination pour les professionnels exerçant en libéral sont très proches de ceux des salariés pour ce qui concerne les médecins et les infirmiers. Les taux de vaccination sont un peu plus faibles en libéral pour les sages-femmes (notamment s'agissant du rappel) et les psychologues. Les différences de taux de vaccination entre professions peuvent notamment être liées à des différences de structure par âge.

Le directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Fabrice Lenglart

Copie: Jérôme Marchand-Arvier (dircab MSS), Vincent Lena, Anne-Claire Amprou, Xavier Lescure (cab MSS), Katia Julienne (DGOS), Virginie Lasserre (DGCS), Jérôme Salomon (DGS), Geneviève Chêne, Laëtitia Huiart (SpF), Étienne Champion (SGMAS), Hélène Brisset (DNUM), Thomas Fatôme (DG CNAMTS)

² Le principal écart porte sur les établissements pour personnes âgées, les taux estimés via l'appariement étant légèrement plus faibles que ceux remontés via l'enquête.

Annexe

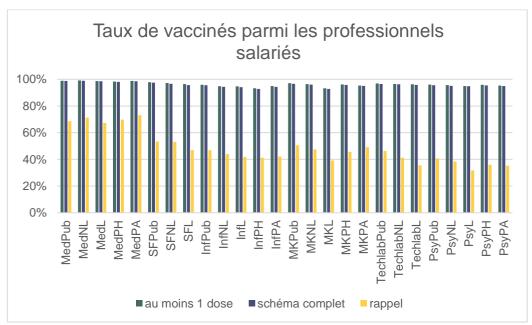
Taux de vaccination des professionnels libéraux

Professionnels libéraux	Proportion ayant reçu au moins une dose	Proportion ayant un statut complet	Proportion ayant un rappel
Médecin	99%	99%	70%
Sage-Femme	96%	96%	43%
Infirmier	96%	96%	45%
Masseur-kinésithérapeute	96%	96%	41%
Psychologue	92%	91%	33%
Chirurgien-Dentiste	99%	99%	69%
Audio-Prothésiste	96%	96%	46%
Opticien-Lunetier	95%	95%	41%
Pharmacien	98%	98%	54%
Orthoprothésiste	93%	93%	38%
Podo-Orthésiste	96%	96%	35%
Orthopédiste-Orthésiste	95%	95%	51%
Orthophoniste	95%	95%	39%
Orthoptiste	96%	96%	40%
Ergothérapeute	95%	94%	33%
Diététicien	90%	90%	26%
Psychomotricien	93%	93%	28%

Source : appariement RPPS/Adeli - Vaccin Covid (13/12/2021) ; calculs DREES

Champ: professionnels libéraux.

Taux de vaccination des professionnels salariés



Source : appariement RPPS/Adeli – Vaccin Covid (13/12/2021) ; calculs DREES. . Les chiffres sous-jacents au graphique sont présentés *infra*. Champ : professionnels salariés des établissements sanitaires publics et privés et des établissements pour personnes âgées et personnes handicapées.

Note de lecture : Médecins (Med) ; Sage-femmes (SF) ; Infirmiers (Inf) ; Masseurs-kinésithérapeutes (MK) ; Techniciens de laboratoire (Technlab) ; Psychologues (Psy) ; Établissements de santé publics (Pub) ; Établissements de santé non lucratifs (NL) ; Établissements de santé lucratifs (L) ; Établissements personnes âgées (PA) ; Établissements personnes handicapées (PH).

		Au moins 1	Schéma	
Profession	Secteur d'activité	dose	complet	Rappel
Médecin	ES Public	99%	99%	69%
	ES Privé NL	99%	99%	71%
	ES Privé L	99%	99%	67%
	Etab. pour Handicapés	98%	98%	70%
	Etab. Personnes Agées	99%	99%	73%
Sage-Femme	ES Public	98%	97%	53%
	ES Privé NL	97%	97%	53%
	ES Privé L	96%	96%	47%
Infirmier	ES Public	96%	96%	47%
	ES Privé NL	95%	94%	44%
	ES Privé L	95%	94%	42%
	Etab. pour Handicapés	93%	93%	41%
	Etab. Personnes Agées	95%	94%	42%
Masseur- kinésithérapeute	ES Public	97%	97%	51%
	ES Privé NL	96%	96%	47%
	ES Privé L	93%	93%	39%
	Etab. pour Handicapés	96%	96%	46%
	Etab. Personnes Agées	95%	95%	49%
Technicien de Laboratoire	ES Public	97%	96%	46%
	ES Privé NL	96%	96%	41%
	ES Privé L	96%	96%	36%
Psychologue	ES Public	96%	96%	41%
	ES Privé NL	96%	95%	38%
	ES Privé L	95%	95%	32%
	Etab. pour Handicapés	96%	95%	36%
	Etab. Personnes Agées	95%	95%	35%

Source : appariement RPPS/Adeli – Vaccin Covid (13/12/2021) ; calculs DREES
Champ : professionnels salariés des établissements sanitaires publics et privés et des établissements pour personnes âgées et personnes handicapées.